

Bien qu'elles soient un peu plus prudentes que l'an dernier, les entreprises canadiennes ont encore confiance dans les perspectives commerciales de la région de l'Asie-Pacifique. C'est là l'une des principales conclusions qui se dégagent

16 % des répondants s'attendent à une hausse importante des investissements, en hausse par rapport à 9 % l'an dernier.

À plus long terme, les entreprises canadiennes sont encore plus optimistes. D'ici deux à cinq ans, 65 % des partici-

suivies des entreprises du secteur primaire et les fournisseurs de services aux entreprises.

La FAPC est une équipe d'analystes spécialisés établie à Vancouver et financée en partie par le gouvernement fédéral. Elle mène des études stratégiques relatives à l'Asie-Pacifique dont les résultats servent à guider des clients du secteur public et du secteur privé.

Pour plus de renseignements, communiquer avec M. Ron Richardson, président, Fondation Asie-Pacifique du Canada, tél. : (604) 684-5986, téléc. : (604) 681-1370, courriel : ron.richardson@apfc.apfnet.org internet : www.asiapacific.ca ✪

Les entreprises canadiennes restent optimistes

L'Asie-Pacifique

d'une enquête annuelle réalisée auprès des entreprises œuvrant en Asie-Pacifique, dont les résultats ont été publiés le 9 janvier par la Fondation Asie-Pacifique du Canada (FAPC).

Quelque 46 % des répondants projettent d'accroître leurs investissements en 2001. Ce chiffre, s'il est inférieur aux 56 % enregistrés en 2000, n'en est pas moins supérieur aux 40 % d'entreprises qui prévoient de maintenir leurs investissements au niveau actuel et aux 6 % qui comptent réduire leur présence en Asie-Pacifique. De plus,

90 entreprises canadiennes œuvrant dans la région de l'Asie-Pacifique. Les entreprises de fabrication étaient les plus nombreuses, 16 % des répondants s'attendent à relever leurs investissements dans la région. Bien que ce chiffre soit inférieur aux 74 % enregistrés l'année dernière, il représente encore près des deux tiers des entreprises ayant participé à l'enquête. Les plus optimistes sont celles qui opèrent en Inde et en Australie, suivies de celles qui sont présentes en Chine et au Japon.

Réalisée en décembre, l'enquête visait 90 entreprises canadiennes œuvrant dans la région de l'Asie-Pacifique. Les entreprises de fabrication étaient les plus nombreuses,

Rectificatif

Dans le numéro du 15 janvier 2001, p. 13, de *Canadexport*, le chiffre des exportations de pétrole et de gaz, dans l'article intitulé « Débouchés offerts à Brunéi Darussalam », devrait se lire comme suit : « Les exportations de pétrole et de gaz, qui constituent le moteur de l'économie brunéienne, atteignent chaque jour 220 000 barils de pétrole et un milliard de pieds cubes de gaz. »

Conseil de commerce Canada-Inde — Suite de la page 2

décembre derniers, le CCC-I a organisé, en collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et Ontario Exports Inc., une séance d'information intitulée « Débouchés en Inde ».

Des missions sectorielles

Le secteur du bâtiment et de la construction fera aussi l'objet d'une mission commerciale, du 21 février au 1^{er} mars 2001, organisée conjointement par le CCC-I, la SCHL, Ontario Exports Inc., le MAECI, le haut-commissariat du Canada à New Delhi ainsi que l'Association des constructeurs de l'Inde.

Parmi les autres missions commerciales en Inde organisées récemment par le CCC-I, mentionnons une mission concernant le secteur de l'énergie en 1997, une autre portant sur l'agroalimentaire en décembre 1998 et une mission multisectorielle de dirigeants d'entreprises en octobre 1999.

Créer des réseaux d'entreprises

Le Conseil facilite également la création de réseaux d'entreprises qui veulent collaborer à la réalisation de projets particuliers. Au milieu de 2000, le CCC-I a trouvé trois entreprises canadiennes

qui possédaient un vaste savoir-faire dans le secteur des hôpitaux et des soins de santé ainsi qu'un partenaire éventuel à Hyderabad, en vue de la construction d'un hôpital d'enseignement de même que des installations de diagnostic et des laboratoires financés par des organisations des secteurs public et privé.

Le CCC-I organise, seul ou en collaboration avec d'autres organismes (souvent le MAECI et le haut-commissariat du Canada), un grand nombre de séances d'information portant surtout sur le régime fiscal et la structure gouvernementale de l'Inde ainsi que les occasions qu'offrent des secteurs particuliers.

« Nous collaborons tout naturellement avec le MAECI, de dire M. Jans. Pour nous, il s'agit d'ajouter quelque chose aux programmes du Ministère et du haut-commissariat du Canada. »

Le CCC-I forme aussi des alliances avec des associations sectorielles canadiennes en vue d'activités particulières, dont des foires commerciales. De plus, il collabore étroitement avec des organisations indiennes pour créer des occasions de jumelage.

Promouvoir le point de vue sectoriel

En ce qui concerne la défense des intérêts du secteur privé, le CCC-I se considère comme le principal interlocuteur auprès des comités consultatifs du gouvernement.

Dernière contribution et non la moindre, le Conseil met les connaissances spécialisées de ses propres administrateurs à la disposition des entreprises membres dans le cadre d'un programme de mentorat. Il souhaite ainsi aider ses membres à évaluer et à gérer les divers risques que présentent les affaires en Inde. « Ensemble, nos administrateurs ont une centaine d'années d'expérience dont ils peuvent faire profiter les autres », de conclure M. Jans.

Avec tout ce savoir-faire et les services précieux qu'il rend, le CCC-I remplit bien la mission de son fondateur.

Pour plus de renseignements, contacter M. Murray Jans, directeur général, Conseil de commerce Canada-Inde, tél. : (416) 214-5947, téléc. : (416) 862-0625, courriel : info@canada-indiabusiness.ca internet : www.canada-indiabusiness.ca ✪

(On trouvera la version intégrale de cet article à www.infoexport.gc.ca/canadexport puis cliquer sur la rubrique *Chambres de commerce et associations*.)